

## PEB AÉRODROME CUERS-PIERREFEU

### Arrêté préfectoral en date du 11 août 2017 approuvant le Plan d'Exposition aux Bruits de l'Aérodrome Cuers-Pierrefeu ( PEB)

L'arrêté préfectoral, le rapport de présentation et la note exposant les résultats de la consultation sont consultables au service de l'urbanisme (sur la petite table située au RDC à côté de l'ascenseur) pendant les jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville sans rendez-vous **jusqu'au 18 octobre 2017** et après cette date sur demande.

[Cliquez ici pour télécharger l'arrêté au format PDF.](#)



**VILLE DE PIERREFEU-DU-VAR**  
PLACE URBAIN SÉNÈS  
83390 PIERREFEU-DU-VAR

 **04.94.13.53.13**

 **04.94.13.53.00**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.